

Lettre d'information n° 31

Juin 2018

Edito du doyen

Cher(e)s étudiant(e)s et cher(e)s collègues,

Les 31 membres élus du conseil de faculté viennent de me réélire à une large majorité (30 voix pour et un blanc) pour un deuxième mandat de cinq ans. Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance.

Ma candidature à un deuxième mandat s'appuie sur un bilan obtenu grâce à l'investissement de la majorité d'entre vous et sur la nécessité de poursuivre et de consolider des actions déjà entreprises.

Pour les cinq années à venir, nous devons adapter notre formation et notre recherche aux attentes et besoins de la société qui évolue considérablement ces dernières décennies (vieillesse de la population, poids des maladies chroniques, changement de la démographie médicale et évolution de la recherche en quête de médicaments innovants ...).

Notre faculté vit ainsi dans un contexte de profondes mutations : le déploiement du CHU pharmaceutique, le développement du CRBS (Centre de recherche biomédicale de Strasbourg) et de l'IRC (Institut régional du cancer), l'environnement socioéconomique de la profession de pharmacien, la refonte des études de pharmacie, la réforme du système de santé en sont quelques exemples.

Malgré toutes nos différences, la plupart d'entre nous partagent certains espoirs quant à l'avenir de la faculté.

Je crois donc sincèrement que nous pouvons construire ensemble sur la base des progrès que nous avons déjà réalisés ces cinq dernières années et continuer à proposer de nouvelles opportunités d'évolution pour nos étudiants et nous-mêmes.

Nous devons nous adapter aux évolutions de notre environnement facultaire et responsabiliser tous ses acteurs pour accroître l'attractivité de la filière et le rayonnement de notre composante. La gouvernance à venir vous impliquera toutes et tous car chacun d'entre nous a besoin de se projeter.

Ensemble, nous participerons à la formation à/et par la recherche de nos étudiants en les préparant à leur avenir professionnel et aux mutations que nous traversons.

Nous travaillerons, dans le respect de l'autre, pour le bien-être de toutes et tous.

Samuel Beckett disait « se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes avec le temps ».

Avec votre aide, nous continuerons ensemble à aller de l'avant.

Merci pour votre confiance et merci pour votre implication passée, présente et future.

Bien cordialement. Jean-Pierre Gies

Secrétariat général
Martine Bernard

Jean-Pierre Gies
Doyen

Vous avez une information à communiquer ?

Merci d'envoyer votre texte à pharma-secretariat@unistra.fr

Actualités

- **Prix de la meilleure communication orale lors des journées du campus d'Illkirch 2018** décerné à Sridevi Ramanoudjame, doctorante en 1^{ère} année de thèse sous la direction du Dr. Dominique Bonnet, UMR 7200. Félicitations à la lauréate !
- **Concours national de dispensation d'ordonnance 2018** : 2^{ème} prix obtenu par Nicolas Mattern. Félicitations !
- **7 juin 2018 : Atelier chercheurs Event Generation Startup, Pôle API**
à destination des chercheurs et doctorants
<http://www.unistra.fr/index.php?id=generationstartup>
https://generation_startup.eventbrite.com/
- **2 juillet 2018 à 9 h : réunion de la CLHSCT (commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).**
- **Fermeture de la faculté du 1^{er} au 15 août 2018.** La note d'information sera transmise au courant du mois de juin.
- **18 octobre 2018 : Forum Alsace Tech & Université de Strasbourg, INSA**
<http://forum.alsacetech.unistra.fr>

Etudiants

- **Examens du semestre 1 session 2 (écrits et oraux)**
Le calendrier des examens écrits du semestre 1 session 2 est consultable sur le site de la faculté : [calendrier des examens](#).
Les listes d'appel valent convocation.
Le mouvement de grève de la SNCF ne pourra être invoqué pour justifier d'une absence à un examen. Dans la mesure où les dates de grèves sont annoncées à l'avance, il appartient aux étudiants de prendre leur disposition pour pouvoir se rendre à leurs examens et ce malgré les perturbations de trafic liées au mouvement de grève. Merci de vérifier le calendrier établi par la SNCF.
- **Rappel : Semaine des examens du semestre 2 session 2 (écrits et oraux)**
Les examens du semestre 2 session 2 sont prévus du 25 au 29 juin 2018.
- **Prix du Collège des pharmaciens conseillers et maîtres de stages (CPCMS) : 1000 euros** récompensant une vidéo d'une durée maximale de 180 secondes relatant le vécu des étudiants en pharmacie du stage de pratique professionnelle en officine ou d'un élément qui leurs est apparu particulièrement marquant au cours de celui-ci.
Tous les étudiants inscrits en Faculté de pharmacie en 6^{ème} année parcours officine au cours de l'année 2017/2018 peuvent concourir.
L'ensemble des informations pratiques ainsi que son règlement sont disponibles sur le [site du Collège](#).

- Aides financières pour les étudiants qui partent en stage à l'étranger**
 Nous vous rappelons qu'il existe des aides financières à destination des étudiants qui partent notamment en stage à l'international. Vous pouvez consulter toutes les informations dans la rubrique « partir à l'international » du site de l'Unistra.
[Partir à l'international > Étudiants > Les aides financières](#)
- Campagne des inscriptions administratives**
 Master 1 : du 5 au 21 juillet 2018
 DFGSP, DFASP, 6A, licence professionnelle et master 2 : du 9 juillet au 4 septembre 2018
 (un guide pour les inscriptions sera transmis par mail et affiché sur le site de la faculté).
- Nouveautés de la rentrée 2018-2019**
Les modalités de protection sociale des étudiants changent.
 Les nouveaux étudiants restent affiliés à leur régime actuel de sécurité sociale. Si vous êtes déjà étudiant-e, vous resterez affilié-e à votre mutuelle étudiante. Dans un cas comme dans l'autre, la démarche annuelle d'affiliation n'est plus nécessaire et la cotisation de 217 € est supprimée.
 (plus d'informations : [AMELI](#)).

Mise en place de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
 Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).
 L'acquiescement de la CVEC est obligatoire avant de procéder à votre inscription administrative. Son montant annuel est de 90 €. L'acquiescement se fait sur cvec.etudiant.gouv.fr à partir du 1er juillet 2018.
 (plus d'informations : etudiant.gouv.fr).
- etudiant.gouv** : le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante.
- Horaires de la scolarité**
 Lundi et vendredi : 8h00 à 12h15
 Mardi et jeudi : 8h00 à 12h15 et 13h00 à 16h00
 Mercredi : fermé
Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres se trouve à l'accueil de la faculté.
- Contacts scolarité**
DFGSP2 : Lina Perrin ; tél : 54282 ; mail : pharma-dfgsp2@unistra.fr
DFGSP3 : Vincent Kolling ; tél : 54282 ; mail : pharma-dfgsp3@unistra.fr
DFASP1 : Léo Gauthier ; tél : 54294 ; mail : pharma-dfasp1@unistra.fr
DFASP2 : Myriam Ringwald ; tél : 54294 ; mail : pharma-dfasp2@unistra.fr
6ème année + thèse : Céline Reutenauer ; tél : 54307 ; mail : pharma-6a@unistra.fr
Master : Sylvie Guckholz ; tél : 54112 ; mail : pharma-master@unistra.fr
Master (stages+admissions) : Ayse Faydaci tél : 54302 ; mail : pharma-master@unistra.fr
Planning : Jérôme Gollner ; tél : 54285 ; mail : pharma-planning@unistra.fr
Licence professionnelle : Mevlida Kurtisevski + Céline Reutenauer; tél : 54282 ; mail: pharma-licencepro@unistra.fr

Enseignants-chercheurs et chercheurs

- **Demande de sujets pour les examens du semestre 1, session 2 : au plus tard le 6 juin 2018**
Voir mail envoyé par Irène Monzon le 25/05/2018.
- **Prix de l'Académie nationale de pharmacie**, notamment pour les thèses d'Université soutenues les 2 dernières années
www.acadpharm.org
Date limite : 30 juillet 2018
- **Diplôme d'Université « Pédagogie de l'enseignement supérieur »**
cf. courriel de l'IDIP envoyé à tous les personnels le 07/05/2018
Tél: +33 (0)3 68 85 71 00 ; idip-contact@unistra.fr
<http://idip.unistra.fr>
- **Journée de l'IDIP, 6 juillet 2018, Faculté de psychologie**
<http://idip.unistra.fr/autrse-actions/evenements/jidip/>
courriel de l'IDIP du 03/05/2018
- **Appel d'offres « Séjour d'enseignants – chercheurs de l'Université de Strasbourg au Japon »**
Hokkaido University (Chimie uniquement) et le Riken : année universitaire japonaise 2018/2019, séjour d'avril 2018 à mars 2019
Ritsumeikan University : année universitaire japonaise 2019/2020, séjour d'avril 2019 à mars 2020
Contact et dossier : Mme Caroline Blatz (caroline.blatz@unistra.fr).
Date limite de dépôt des candidatures : 14 juin 2018
- **Bureau chercheurs étrangers**
 - Demandes de rendez-vous pour les **titres de séjour** auprès de Lauriane Masson, centre de services EURAXESS, Maison universitaire internationale : euraxess@unistra.fr ou laurianemasson@unistra.fr / 03 68 85 16 50
 - Demandes de rendez-vous pour **carte de 10 ans, naturalisation** et **demandes de convention d'accueil** : marie.deroche@unistra.fr / 03 68 85 16 61
Rappel : pour faciliter le traitement des dossiers, merci de partager ce lien avec les chercheurs internationaux dès la préparation de leur séjour:
<https://www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace>

- **Rappel campagne des entretiens professionnels**
Documents à retourner au secrétariat général pour le 18 juin (voir mail envoyé le 24/04/18 ; attention à utiliser le **bon formulaire** pour le compte-rendu qui a été transmis le 25 avril 2018)
 1. compte-rendu de l'entretien professionnel
 2. compte-rendu de l'entretien de formation à renseigner pour toutes les catégories de personnels. Cet entretien fait partie intégrante de l'entretien professionnel.
 3. fiche de poste de l'agent.
- **Congés d'été** : merci de penser à faire les demandes de congés d'été sur Agadir, en accord avec votre responsable de service.
Pour mémoire, la **Faculté est fermée du 1^{er} au 15 août** (cf. courriel du 13/04/2018).

Extrait de la note de la Direction générale des services de l'Unistra datée du 9 octobre 2017 et relative à la détermination des congés des personnels BIATSS de l'Université de Strasbourg pour l'année universitaire 2017/2018 :

« **Congés d'Été** (article 9 de l'arrêté du 19 décembre 2008)

4 semaines consécutives minimum de congés devront obligatoirement être prises par chaque personne (soit 20 jours ouvrés) entre le 1er juillet et le 31 août 2018.

Seuls des impératifs particuliers liés au fonctionnement du service ou d'ordre personnel permettent de déroger à cette règle générale. Ils doivent faire l'objet d'une motivation explicite. Il est cependant préconisé une continuité de service pendant la période estivale, afin de faire face aux contraintes propres à chacune de vos entités, notamment l'accueil du public si nécessaire.

Les personnels de l'Université de Strasbourg en fonction dans des unités propres ou mixtes au CNRS bénéficient des mêmes droits mais demeurent soumis aux règles spécifiques d'organisation et de fonctionnement de leur unité d'affectation. »

Informations générales

- **Wifi**
La couverture wifi a été étendue à la quasi-totalité de la Faculté de pharmacie grâce à un financement de la direction des services numériques et au suivi par l'équipe informatique de proximité.
- **Visioconférence - réservation de vidéoprojecteurs**
 - Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr ; en ajoutant le formulaire de visioconférence disponible à l'adresse <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
 - Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>

- **Recyclage cartouches/piles :** un container est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.
De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles. N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collectant régulièrement.
- **Gestion des déchets (voir aussi « actualités »)**
 - Des seringues sont régulièrement trouvées dans des poubelles classiques. Merci de rappeler les consignes en vigueur, notamment pour les étudiants étrangers. Les documents sont disponibles auprès de votre assistant de prévention et sur l'ENT : [Services centraux /Domaine de gestion des ressources/Service prévention, sécurité et environnement \(SPSE\)/Environnement/Élimination des déchets.](#)
 - Nous rappelons que les cartons doivent être pliés avant d'être jetés dans la benne à papier.
- **Support informatique :** une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : support-pharma@rt.unistra.fr
- Pour contacter l'accueil de la Faculté de pharmacie : pharma-accueil@unistra.fr
- **Interventions par des sociétés extérieures :** toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, si nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.
- **Marché nettoyage :** La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage. Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier ou Adalet Batman, chargées du suivi : pharma-accueil@unistra.fr
- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie :** dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr
Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique. En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant,...), il conviendra dans la mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :
 - description la plus détaillée possible de la demande
 - localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
 - personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
 - degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
 - toute pièce jointe pouvant aider à la problématique.
- **Formation continue :** le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
- **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS) :** activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr

- **Permanence MGEN au pôle API**, hall d'entrée du bât. de Télécom Physique, de 11h30 à 12 h un jeudi par mois.
7 juin.

- **Liens utiles :**
 - Site internet de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/>
 - Réseau alumni : <https://alumni.unistra.fr/>
 - Fondation Unistra : <https://fondation.unistra.fr/projet/faculte-de-pharmacie/>
 - Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>
 - Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>
 - Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>
 - Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>
 - Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>
 - Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>